

NOUVEAUTÉS JURIDIQUES ET FISCALES DE LA PRÉVOYANCE / SANTÉ COLLECTIVE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA203	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	714,00 €

LIEUX ET DATES :

Nous consulter

OBJECTIFS

- Maîtriser les dernières évolutions du cadre juridique de l'assurance collective
- Analyser les conventions collectives et les obligations des employeurs en matière de protection sociale supplémentaire des salariés

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations
ici >>](#)**

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Analyse et mise en pratique des derniers textes impactant la pratique en assurance collective.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel des assurances collectives, formateur expert de l'IFPASS.

PROGRAMME

- A. Evolution du contentieux lié à l'application de la loi Evin
 - 1. Maintien des garanties santé : article 4
 - 2. Maintien du paiement des prestations acquises et différenciées : article 7
 - 3. Sanction du défaut d'information du salarié : article 12
- B. Définitions des catégories objectives
 - 1. Critères prévus par la réglementation
 - 2. Modalités d'application
 - 3. Situation des circulaires de la Sécurité sociale
- C. Adaptation et application de l'article 31 de la loi Evin
 - 1. Conséquences de la réforme des retraites
 - 2. Dispositions d'ordre public
 - 3. Calcul des indemnités de résiliation
- D. Adaptation et application de la portabilité
 - 1. Cadre juridique de la portabilité
 - 2. Notions de durée et de garanties
 - 3. Conditions d'accès
 - 4. Cas particulier : démission
 - 5. Plafonnement progressif des tarifs
- E. Réformes apportées aux contrats santé
 - 1. Evolutions du cadre juridique
 - 2. Notion de contrat responsable
 - 3. Garanties minimales
 - 4. Plan 100% Santé
 - 5. Médecins OPTAM ou non OPTAM

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés de clientèle
Gestionnaires de contrat
Souscripteurs
Inspecteurs
Intermédiaires d'assurance
Chargés d'études juridiques et actuarielles

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des

aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation nécessite des connaissances de base dans le domaine des assurances collectives ou d'avoir suivi les formations IFPASS AA140 AA381 et AA141

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

714,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/12/2024 à 08:26